

# Procedure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	<a href="#">2014/2829(RSP)</a>	Procédure rejetée
Programme de travail de la Commission pour 2015		
Sujet 8.40.03 Commission européenne		

Acteurs principaux		
Parlement européen Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	<a href="#">Secrétariat général</a>	JUNCKER Jean-Claude

Événements clés			
16/12/2014	Débat en plénière		
15/01/2015	Résultat du vote au parlement		
15/01/2015	Décision du Parlement		Résumé
15/01/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2014/2829(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Étape de la procédure	Procédure rejetée

Portail de documentation					
Pour information		<a href="#">COM(2014)0910</a>	16/12/2014	EC	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0001/2015</a>	12/01/2015	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0007/2015</a>	12/01/2015	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0034/2015</a>	12/01/2015	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0035/2015</a>	12/01/2015	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0037/2015</a>	12/01/2015	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0038/2015</a>	12/01/2015	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0039/2015</a>	12/01/2015	EP	

Le Parlement européen a voté sur les sept projets de résolutions consacrées au programme de travail 2015 énonçant les priorités de la Commission pour les 12 mois à venir. Aucune des résolutions présentées par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL et EFDD n'a remporté la majorité nécessaire pour être adoptée.

Il faut rappeler que le programme de travail expose les 23 initiatives que la Commission s'engage politiquement à mettre en œuvre en 2015. Ces initiatives mettent l'accent sur les grands enjeux que sont notamment l'emploi, la croissance et l'investissement, conformément aux dix priorités exposées dans les orientations politiques du président Juncker, à savoir :

- un plan d'investissement pour l'Europe en vue de débloquer un investissement public et privé dans l'économie réelle d'au moins 315 milliards EUR sur les 3 prochaines années;
- un ensemble ambitieux de mesures pour un marché unique numérique connecté;
- une Union plus résiliente sur le plan de l'énergie, dotée d'une politique visionnaire en matière de changement climatique;
- un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée;
- une Union économique et monétaire plus approfondie et le renforcement de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales;
- un accord de libre-échange raisonnable et équilibré avec les États-Unis;
- un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle;
- un programme européen en matière de migration;
- le renforcement du rôle de l'Europe sur la scène internationale;
- une Union plus transparente et démocratique.